

## *le téléphone portable au volant un danger sous-estimé*

### *Objectif disciplinaire :*

Le système nerveux perçoit des informations et commande les réactions du conducteur. La communication téléphonique au volant perturbe cette collecte d'information et influence négativement les prises de décisions du conducteur.

### *Objectif sécurité routière :*

La communication téléphonique au volant est incompatible avec la conduite d'un véhicule. Démontrer que les réactions du conducteur sont ralenties et faussées. Informer l'élève sur la législation en vigueur.

### *Ce que l'élève doit retenir :*

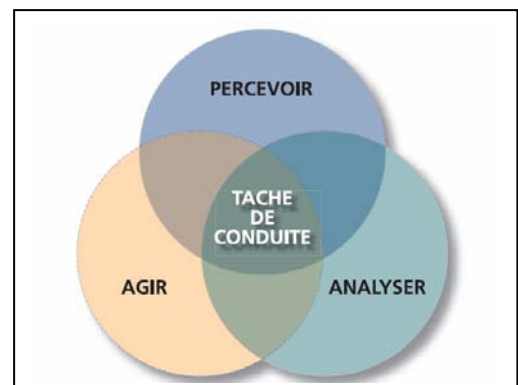
*Conduire une voiture est une activité très complexe nécessitant l'entière concentration du conducteur.*

*Loin d'être une infraction anodine, téléphoner au volant est extrêmement dangereux.*

### **Document de travail**

La conduite automobile est une activité multi-tâches.

L'œil reçoit les informations, l'information est transmise au cerveau. Le cerveau analyse l'information et donne l'ordre d'agir. Cet ordre est transmis aux muscles.



De nombreuses études et expériences démontrent qu'une conversation téléphonique avec tenue d'un combiné entraîne des **variations de vitesse**, des déviations fréquentes de trajectoire, une augmentation significative du **temps de réaction** ainsi que des **erreurs de perception et de jugement**.

L'utilisation du téléphone portable est l'exemple le plus flagrant de distraction au volant. Bien que la plupart des conducteurs sont tout à fait conscients des risques liés à l'utilisation du téléphone portable au volant, la moitié d'entre eux avouent qu'il leur arrive de décrocher ou d'utiliser leur téléphone tout en conduisant.

### Etude 1

Une récente étude anglaise, menée à l'Université d'Oxford a montré que l'utilisation du téléphone portable au volant a des **effets sur la conduite comparables à ceux de l'alcool**: "lorsqu'il téléphone, le conducteur concentre son attention sur ce qu'il entend directement; le décalage entre ce qu'il voit et entend perturbe fortement sa perception de l'espace. Conséquence: plus de 3/4 des conducteurs en train de téléphoner oublie de s'arrêter au passage pour piétons. A peine 1/3 se souviennent des panneaux de signalisation qu'ils viennent de croiser."

### Etude 2

l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS) conclut comme suit:

*La conclusion est simple et incontournable: téléphoner en roulant constitue un facteur de distraction pour le conducteur, donc un facteur de risque pour sa sécurité et celle des automobilistes environnants. Et cela pendant toutes les phases de la communication, y compris bien entendu, les phases de recherche de numéro dans le répertoire et de numérotation dont il est démontré par ailleurs de façon unanime la dangerosité. Il convient de noter que l'action de parler avec un correspondant qui n'est pas dans le véhicule - donc qui ne vit pas la scène routière en même temps que le conducteur - se démarque de la communication avec un passager du véhicule qui, acteur bien que passif, a tendance à respecter les "blancs" du conducteur causés par une charge de conduite plus intense."*

## Que dit la législation luxembourgeoise

### Art. 170bis.

1. Il est interdit de conduire un véhicule en portant un dispositif entravant une bonne perception des bruits de la circulation.
2. Tout équipement téléphonique à l'usage du conducteur doit être fixé solidement dans le véhicule ou être intégré au casque de protection porté par le conducteur. Cet équipement doit répondre aux conditions d'utilisation du deuxième alinéa.

En ce qui concerne l'utilisation de cet équipement le conducteur n'est autorisé, dès que le véhicule conduit est en mouvement, à lâcher le volant ou le guidon d'une main que pour les seules opérations de mise en service et d'arrêt de cet équipement; pour ce faire il ne doit pas changer sensiblement sa position de conduite. Par ailleurs, l'écoute et la communication doivent lui permettre de garder les deux mains au volant ou au guidon



# FICHE ELEVE

## Exercice 1

Mets dans le bon ordre les différents facteurs qui interviennent dans ce processus

*Organe sensoriel : l'oeil,*

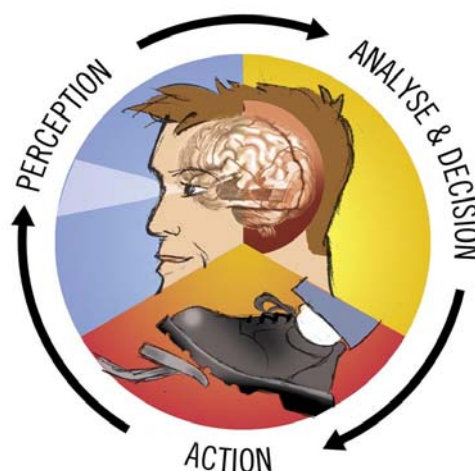
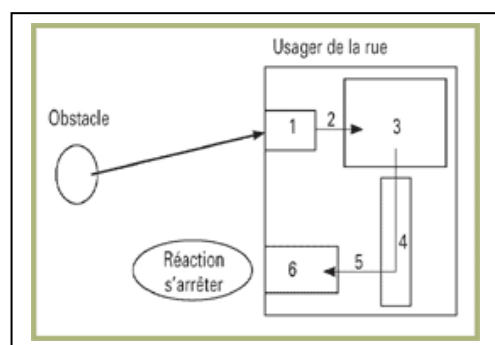
*Nerf sensitif (optique),*

*Centre nerveux : le cerveau,*

*Centre nerveux : la moelle épinière,*

*Nerf moteur,*

*Muscles des membres supérieurs et inférieurs*



## Exercice 2

*Discussion en classe*

L'action de téléphoner perturbe la conduite automobile et le processus de décision à plusieurs niveaux.

Lesquels ?

## Exercice 3

Quelle est la différence entre l'écoute de la radio et le fait de téléphoner au volant ?

## Exercice 4

Quelle est la différence entre une conversation avec un passager et celle avec une personne au portable ?

Dans ce contexte, comment jugez-vous l'utilisation d'un kit à *mains libres* ?